

Revue des sciences de l'éducation

Information

Volume 3, numéro 1, hiver 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900040ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900040ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1977). Information. *Revue des sciences de l'éducation*, 3, (1), 111-116.
<https://doi.org/10.7202/900040ar>

Information

Association pour la Promotion des Enseignants d'Expression française avec l'Étranger (A.P.E.F.E., à Bruxelles)

L'association a pour objet :

1. de coopérer à l'étude, à l'organisation et au développement de tous les programmes d'enseignement et d'éducation à promouvoir dans les pays étrangers ;
2. d'organiser ou de coordonner toutes les formes de transfert de connaissance de la Belgique vers l'étranger ou inversement ;
3. de coordonner et encourager les initiatives des organismes qui poursuivent les mêmes objectifs.

Pour remplir cette mission l'association pourra entre autres :

- a.* créer ses propres services d'étude et de documentation ou faire appel aux services existant dans certaines spécialités ;
- b.* souscrire à toute convention en matière d'éducation avec une institution étrangère, une administration publique étrangère, un gouvernement étranger, un organisme international ou supranational ;
- c.* conclure des contrats avec toute personne physique ou morale, de droit public ou privé, et notamment engager du personnel enseignant belge ou étranger à son compte ou pour compte de pays tiers ;
- d.* organiser en Belgique des séminaires ou stages de formation pour les enseignants belges ou étrangers collaborant aux activités de l'association ;

e. organiser dans les pays étrangers toutes missions s'inscrivant dans le cadre du développement de l'enseignement à tous les niveaux ;

f. publier toute documentation sous forme d'ouvrages, de revues ou de périodiques se rapportant à son objet.

Le nombre des membres effectifs ne peut être inférieur à dix et supérieur à cinquante. Les trois cinquièmes d'entre eux, au moins, doivent être Belges.

— Annexe au *Moniteur belge* du 25 mars 1976, page 1289.

Création du centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

La Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois, qui depuis sa création était administrée par le siège social de l'Université du Québec, vient de franchir un pas dans le sens d'une plus grande autonomie suite à son incorporation comme école supérieure de l'Université du Québec, sous le nom de « Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois ».

C'est en vertu de la loi de l'Université du Québec (1968, chap. 66) que cette école supérieure a été créée par arrêté en conseil le 25 octobre 1976. Elle devient la neuvième unité constituante de l'Université du Québec.

L'université québécoise

EN NEUF ANS LA CLIENTÈLE UNIVERSITAIRE S'EST ACCRUE DE 163%

Dans l'ensemble des universités québécoises, le nombre d'étudiants inscrits est passé de 52,659 en 1966 à 138,376 en 1975, soit un accroissement de 163%. Au temps complet, les inscriptions ont doublé, passant de 36,025 à 74,218 étudiants, alors qu'au temps partiel elles se sont multipliées par quatre. Avec le développement de l'éducation permanente, les universités comptaient déjà en 1975 près de 65,000 étudiants à temps partiel contre seulement 16,600 en 1966.

Au niveau du premier cycle, on constate notamment que le secteur francophone a connu une croissance plus forte que le secteur anglophone :

— Au temps complet, la proportion des inscriptions dans les universités francophones passe de 56.9% du total des inscriptions universitaires en 1966 à 64.3% en 1975.

— Au temps partiel, cette proportion passe de 31.8% en 1966 à 80.1% en 1975.

Au niveau des études avancées, 2e et 3e cycles, les inscriptions à temps complet ont doublé entre 1966 et 1975. Ici encore, on constate la croissance plus forte du secteur francophone par rapport au secteur anglophone : En 1974 et 1975, les deux tiers de ces inscriptions sont concentrées dans le secteur francophone contre moins de la moitié entre 1966 et 1969. Quant aux étudiants à temps partiel et en rédaction de thèse, ils ont doublé depuis 1970.

70% DES ÉTUDIANTS NON QUÉBÉCOIS SONT INSCRITS DANS DES UNIVERSITÉS ANGLOPHONES

Selon un relevé fait auprès des universités, au cours des années 1973-75, on constate que plus de 6% de l'ensemble des étudiants inscrits dans des universités québécoises déclarent une résidence permanente à l'extérieur du Québec, soit en moyenne 8,200 étudiants. Dans les universités francophones, ce sont 3% des étudiants qui proviennent de l'extérieur du Québec, alors que dans les universités anglophones cette proportion serait de 13%. On note ainsi que 70% des étudiants provenant de l'extérieur du Québec sont inscrits dans des universités anglophones.

UNE CLIENTÈLE UNIVERSITAIRE DE PLUS EN PLUS ÂGÉE

Concernant la structure d'âge de la clientèle universitaire, il apparaît évident que le système universitaire ne dessert pas qu'un groupe d'âge limité et qu'on ne peut réduire sa clientèle potentielle aux jeunes de 18-24 ans :

— Au niveau du temps complet d'une part, 85% des étudiants du 1er cycle ont entre 18 et 24 ans, et 15% sont âgés de 25 ans et plus.

— Au niveau du temps partiel d'autre part, 75% des étudiants du 1er cycle sont âgés de 25 ans et plus, près du quart ont au moins 35 ans.

À partir de 1981, le groupe des 18-24 ans sera en régression, après avoir subi une croissance rapide. Mais cette baisse sera en bonne partie compensée par l'accroissement de la population des autres groupes d'âges, de 25 à 49 ans. La conséquence de cette évolution sera un léger vieillissement des clientèles au cours des années '80, de sorte que les étudiants de 25 ans et plus formeront 55% de la clientèle totale du 1er cycle en 1970, alors qu'ils n'en représentaient que 42% en 1975.

80% DES ÉTUDIANTS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST AUTRE QUE LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS FRÉQUENTENT LES UNIVERSITÉS ANGLOPHONES

L'analyse des données relatives aux nouveaux inscrits à l'automne 1975 permet notamment de constater que les universités francophones et les universités anglophones se

partagent l'ensemble des nouvelles inscriptions dans des proportions de 88.1% et 11.9% au temps partiel et de 67.8% et 32.2% au temps complet.

Ces données nous révèlent aussi l'attrait qu'exerce chacun des deux secteurs universitaires sur les divers groupes linguistiques. Alors que 95% des nouveaux inscrits de langue maternelle française fréquentent les universités francophones et une proportion équivalente d'étudiants de langue anglaise les universités anglophones, on constate par ailleurs que les nouveaux étudiants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais s'inscrivent dans les universités françaises dans une proportion de 20% contre 80% dans les universités anglaises.

MALGRÉ UNE PLUS GRANDE ACCESSIBILITÉ À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA SOUS-SCOLARISATION RELATIVE DE QUÉBÉCOIS FRANCOPHONES EST ENCORE IMPORTANTE

Au cours des années 1973-74, la proportion de la population âgée de 18-24 ans qui poursuit des études de 1er cycle universitaire à temps complet est de 4.6% chez les francophones et de 10.6% chez les non-francophones. Par ailleurs, 2% des francophones âgés de 20 à 34 ans poursuivent de telles études à temps partiel, comparativement à 4.5% chez les non-francophones. Au total, 4.4% des francophones et 9.6% des non-francophones âgés de 18 à 34 ans sont inscrits à un programme universitaire de 1er cycle ; aux États-Unis, pour un niveau d'études comparable, cette proportion était de 8.7% en 1974.

Il faut évidemment souligner que les taux de fréquentation sont fonction des générations et des structures scolaires en présence. Or, les premières générations à cheminer à travers l'ensemble des nouvelles structures scolaires, depuis l'élémentaire jusqu'au niveau supérieur, ne font que commencer à accéder à l'université, de telle sorte qu'au cours des prochaines années, les effets de la réforme du système éducatif devraient se faire sentir avec une intensité croissante au plan de la fréquentation universitaire.

À PEINE LA MOITIÉ DES FINISSANTS DES CEGEP (SECTEUR GÉNÉRAL) VONT À L'UNIVERSITÉ

On calcule qu'à peine 50% des finissants en collégial général poursuivent leurs études au niveau universitaire, du moins à court terme. Des études universitaires peuvent évidemment être poursuivies plus tard au cours de la vie, notamment grâce à l'éducation permanente. Il serait cependant surprenant qu'autant de pertes encourues à ce moment puissent être complètement récupérées plus tard.

Au total, si on considère l'évolution d'une génération scolaire de l'élémentaire à l'université, on constate, après avoir calculé tous les taux de déperdition qui caractérisent les différents niveaux scolaires et les passages entre ces niveaux, que seulement 10% à 12% des étudiants d'une génération accéderaient à l'université à temps complet. La

réalité est donc encore loin de l'objectif de pleine scolarisation (20% d'une génération) qui avait été établi par des études de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement.

LA CLIENTÈLE UNIVERSITAIRE DANS LES ANNÉES 1980

Jusqu'au début des années '80, les inscriptions s'accroîtront, dans l'ensemble, au rythme de plus de 8% par année, conséquence d'une forte croissance démographique, d'une augmentation importante des taux de fréquentation et de l'arrivée de doubles promotions suite à l'élimination de la septième année.

Entre 1966 et 1975, les taux de fréquentation au 1er cycle dans le secteur anglophone connaissent une évolution lente et semblent en voie de se stabiliser. Dans le secteur francophone, les taux sont bien inférieurs, mais leur évolution depuis 1966 est caractérisée par un accroissement considérable.

À partir de 1980, les taux de fréquentation du secteur anglophone se stabiliseront à un niveau à peine plus élevé qu'en 1975. Dans le secteur francophone, les taux continueront d'augmenter, tout au cours de la période de projection, réduisant l'écart qui les sépare du secteur anglophone, sans pour autant le combler.

En 1980, les universités devront accueillir environ 120,000 étudiants équivalents à temps complet au premier cycle, comparativement à 82,000 étudiants en 1975. L'augmentation, de 60% entre 1975 et 1980 dans les universités francophones, ne sera que de 15% à 30% dans les universités anglophones.

La décennie '80 marquera un temps d'arrêt à la croissance accélérée qui se poursuit depuis plus de dix ans. Le phénomène des doubles promotions se résorbe graduellement et le contrecoup de la chute de la natalité du début des années '60 se manifeste.

Cependant, grâce à une base de recrutement qui rejoint plusieurs groupes d'âges et grâce à l'impulsion des taux de fréquentation qui devraient continuer de s'accroître, les universités francophones ne subiront pas le contre-coup de la chute de la natalité avec autant d'acuité que les institutions des autres niveaux scolaires. On devrait assister à une stabilisation des effectifs francophones du premier cycle à environ 90,000 équivalents à temps complet à partir de 1981.

À cause de taux de fréquentation qui semblent vouloir plafonner, il y a des chances d'assister à une contraction des clientèles anglophones au cours de la décennie '80. Elle sera plus ou moins prononcée, variant entre 5% et 21% de 1981 à 1990. En 1990, les effectifs anglophones pourraient être inférieurs à ceux que l'on observe actuellement.

Au total, malgré une croissance des taux de fréquentation au premier cycle, les hypothèses de fréquentation retenues pour le secteur francophone correspondent en 1990, à un niveau de fréquentation équivalent à celui observé aux États-Unis actuellement, mais encore inférieur à celui du secteur anglophone québécois entre 1973 et 1975.

Comme les taux de passage du 1er cycle aux 2e et 3e cycles semblent vouloir se stabiliser, les inscriptions aux études avancées évolueraient à un rythme semblable à celui du premier cycle avec un délai de 2 à 3 ans.

Bref, les universités devront accueillir des clientèles toujours plus nombreuses jusqu'en 1981. Par la suite, elles connaîtront une période d'accalmie et de stabilisation, mais non une baisse aussi marquée qu'aux niveaux élémentaire puis secondaire au cours des dernières années.

Communiqué de l'Université du Québec

À propos de l'enseignement de la biologie

Dans l'article « *L'enseignement de la biologie humaine au secondaire : un renouveau urgent* », Vol. II, No 3, p. 288, la phase II souligne trois parties :

- 1 — Les résultats obtenus en ateliers sur les problèmes de l'enseignement de la biologie humaine au secondaire ;
- 2 — Les blocs de cours effectués par nos étudiants-maîtres en didactique ;
- 3 — L'entrevue au ministère de la Santé et du Bien-être social à Ottawa.

Le développement de cette troisième partie a été omis. Le paragraphe qui suit y supplée :

Le manuel « *Nutrition Canada : compte rendu de l'étude menée au Québec* » 1975, renferme des tableaux, des graphiques qui nous révèlent l'état de santé précaire des Québécois et leur ignorance de l'hygiène particulièrement au point de vue alimentation.

C'est là un renseignement que nous ne pouvons ignorer : il nous faudra donc renouveler le programme Bio-412 en y incorporant des objectifs de biologie humaine touchant particulièrement l'alimentation, l'éducation physique et l'hygiène.

L'équipe du docteur Anne Y. Burns, Promotion de la santé, qui a rédigé « *La mère canadienne et son enfant* », incite à un enseignement et à un apprentissage de la biologie humaine adapté au milieu québécois.

Marthe DEMERS
